Résolution présentée par la délégation de la

République d'Albanie

Thème Conflit et sécurité internationale

Concerne Les problèmes mondiaux d'attaques informatiques et de cybersécurité

L'Assemblée Générale,

Consciente de la croissance alarmante des attaques informatiques entre États,

Reconnaissant la menace grandiose que représentent ces attaques informatiques et les activités à des fins néfastes dans le cyberespace pour la stabilité et la sécurité internationale,

Choquée qu'en 2022, l'inflation, les conflits internationaux, notamment la guerre en Ukraine, ou encore les suites de la pandémie du Covid-19, ont conduit à une augmentation des cyberattaques, d'après *Check Point Research*, de près de 38% par rapport à l'année précédente,

Dénonçant fermement certains États membres, tels que la Russie, la Chine, l'Iran, les États-Unis, Israël, ou encore d'autres membres étatiques, d'être responsables de la majorité des attaques à ce jour, ainsi que leur comportement non conforme aux normes internationales en matière de cybersécurité,

Affligée que les cyberattaques russes à l'encontre des pays de l'OTAN ont, par exemple, augmenté de 300% en 2022 par rapport à 2020, et de 250% en Ukraine,

Décide
- d'intégrer une nouvelle institution spécialisée à l'ONU, traitant les défis de cybersécurité mondiaux dans le but d'obtenir une coopération entre les États membres et d'espérer, à long terme, un renforcement dans la lutte contre ce fléau moderne;
- de créer un système de condamnation, approuvé par l'ensemble des membres représentants, afin de sanctionner efficacement les acteurs étatiques ayant été reconnus responsables ou impliqués dans une attaque informatique.

Le texte français fait foi